La diversité ethnoculturelle : un défi ou une ressource pour la gestion des loisirs?

Par Annick Germain et Cécile Poirier, Institut national de la recherche scientifique-Urbanisation, culture et société

Les récentes révoltes des banlieues, en Europe et surtout en France, n'ont laissé personne indifférent. Qui aurait cru qu'une politique d'intégration mal adaptée aurait pu causer autant de dégâts?

Eu égard aux politiques favorables à l'immigration mises en place par les gouvernements québécois et fédéral, le Québec doit s'attendre à accueillir une population immigrante de plus en plus nombreuse et doit s'y préparer. À cet effet, les intervenants en loisir peuvent jouer un rôle important.

Dans ce bulletin, les auteures présentent l'état de l'immigration au Québec, ses impacts sur les pratiques sportives, les différents niveaux d'intervention possibles auprès de cette population et, enfin, les enjeux que les intervenants en loisir et en sport auront à relever.

Une immigration en croissance

Le Québec est-il une société cosmopolite? Pas vraiment si l'on regarde la proportion d'immigrants dans l'ensemble de la population, c'est-à-dire de personnes nées à l'étranger (9 %) ainsi que le nombre d'immigrants admis annuellement au Québec, soit près de 40 000 (0,6 % de la population). Par contre la réponse est différente si l'on tient compte de leur extrême concentration dans la métropole. En dépit des efforts déployés par le Gouvernement québécois pour encourager les immigrants à s'établir en région, 88 % d'entre eux s'installent dans la région métropolitaine. De fait, les immigrants sont largement concentrés sur l'île de Montréal et dans ses banlieues voisines au nord (Laval) et au sud (Longueuil) (Observatoire Statistique d'Immigration et Métropoles, 2005).

Dans ces secteurs urbanisés, les immigrants représentent entre 30 et 60 % de la population totale, sans compter les enfants nés au Québec de parents immigrants. Ceux-ci représentent une population non négligeable compte tenu de la taille significative de leurs familles.

Au cours des dernières années, les gouvernements québécois et canadien ont progressivement augmenté leurs cibles en matière d'immigration pour contrer un faible taux de natalité et des besoins de main-d'œuvre. À défaut de se répandre en région, on peut s'attendre à ce que le phénomène prenne de l'ampleur dans les grandes métropoles canadiennes où les immigrants représentent déjà la moitié de la population des villes de Toronto et de Vancouver.

En plus d'être très concentrée, l'immigration au Québec possède une autre caractéristique : elle est particulièrement diversifiée si l'on tient compte des nationalités des immigrants, surtout depuis les années 1980. Parmi les 10 principaux pays d'origine des immigrants arrivés dans les années 1990, on retrouve Haïti, la Chine, l'Algérie, la France, le Liban, le Maroc, la Roumanie, les Philippines, l'Inde et le Sri Lanka (Observatoire Statistique d'Immigration et Métropoles, 2005).

Elle est aussi très diversifiée sur le plan socioéconomique, même si ces dernières années les nouveaux arrivants semblent avoir plus de difficultés à se faire une place sur le marché du travail alors que, paradoxalement, ils sont en général plus scolarisés que jamais (Observatoire Statistique d'Immigration et Métropoles, 2005).

Enfin, comme ailleurs au Canada, la proportion de « minorités visibles » est en augmentation. Ces minorités sont plus souvent victimes de discrimination voire de racisme que le reste de la population.

Impact sur les pratiques sportives

Un tel changement dans les caractéristiques des populations, et notamment des jeunes, n'est pas sans effet sur l'offre de loisir. Ainsi, on ne compte plus les cas de réaménagement de terrains de sport dans la foulée du déclin du baseball et, parallèlement, de l'essor du basketball, du cricket ou du soccer. Certes, ces évolutions sont le reflet direct des flux migratoires, mais elles témoignent aussi du succès de ces sports dans l'ensemble de la population.

Si les gestionnaires de sport et de loisir n'ignorent pas ces évolutions et doivent s'y ajuster, on peut dire sans exagérer que pour bon nombre d'entre eux, la diversité ethnoculturelle est encore une notion nouvelle. Elle en laisse plus d'un perplexe, quand elle ne les prend pas par surprise par sa complexité et, à l'occasion, par sa gravité, si l'on pense par exemple aux contraintes liées à la liberté de culte ou au racisme (Germain et Gagnon, 2003). En effet, il n'est pas facile d'en saisir toutes les implications ni de se faire une idée des principaux enjeux et, par conséquent, des choix à faire. La pression s'exerce de plus en plus fort, notamment au niveau gouvernemental, pour utiliser le loisir comme outil d'intégration des immigrants, particulièrement pour les jeunes, ou plus largement pour promouvoir des dynamiques d'échanges interculturels (Poirier 2005).

Novembre 2005

La diversité ethnoculturelle : un défi ou une ressource pour la gestion des loisirs?



Page 2

par Annick Germain et Cécile Poirier, INRS-UCS

La diversité ajoute ainsi une nouvelle dimension à la notion d'insertion sociale par le sport, dimension avec laquelle les gestionnaires sont peu familier (Poirier, 2005).

Les différents niveaux d'intervention possibles

Pour y voir plus clair, on peut dans un premier temps esquisser un portrait des différents niveaux d'intervention en contexte multiethnique. On peut ensuite s'attarder à quelques enjeux qui semblent particulièrement importants à la suite des enquêtes menées sur la gestion de la diversité au niveau municipal et conclure par quelques réflexions sur les contributions de cette diversité ethnoculturelle au développement du loisir dans notre société (Germain, Dansereau et al., 2003).

Plusieurs possibilités s'offrent aux municipalités et à leurs partenaires en loisir pour tenir compte de la diversité. Ils ont tout d'abord la possibilité de ne rien faire, c'est-à-dire de se positionner en tant que promoteurs d'une certaine neutralité de l'espace public, de garants de l'égalité des citoyens au sens strict du terme.

Ils peuvent au contraire adopter des stratégies de reconnaissance de la diversité et prendre en compte un certain nombre de spécificités, et ce, à deux niveaux : l'adaptation interne, c'est-à-dire l'adaptation de l'administration municipale elle-même et de ses organismes partenaires et l'adaptation externe, c'est-à-dire l'adaptation de l'offre de service en loisir proprement dite.

Généralement, l'adaptation interne prend trois formes : l'amélioration de l'accès aux services, la formation du personnel et une meilleure adéquation entre les origines du personnel et celles de la population.

- P L'amélioration de l'accès aux services passe souvent par des services de traduction plus ou moins systématiques et plus ou moins étendus. Limitées par manque de moyens financiers, ces pratiques se concrétisent souvent informellement avec l'aide de citoyens, de participants ou même d'employés de même origine ou connaissant plusieurs langues.
- P Les formations sont un moyen utile pour mieux saisir certains codes culturels et désamorcer d'éventuels conflits liés à un manque de connaissance mutuelle. Il peut s'agir de formations à l'interculturel ou encore de formations sur l'accommodement raisonnable. Plusieurs institutions ou organismes se sont d'ailleurs spécialisés dans ces domaines. Des outils pédagogiques peuvent être mis à la disposition des intervenants en loisir pour leur permettre de conserver les acquis des formations dans leur travail quotidien. La ville de Montréal a expérimenté certains de ces outils, notamment dans le domaine de la gestion des piscines. Ces formations peuvent s'accompagner de pratiques réflexives, c'est-à-dire de moments consacrés à un retour sur l'intervention en

milieu pluriethnique, toujours dans l'optique de limiter les tensions en permettant aux intervenants de s'exprimer.

PEnfin, il est possible d'accorder une attention particulière à la diversité ethnoculturelle en embauchant du personnel qui reflète la diversité de la population, que ce soit pour des raisons de reconnaissance de cette diversité ou pour des raisons pragmatiques (Rinaudo, 1999). Cela peut se faire de façon informelle ou de façon plus formelle par le biais de programmes d'accès à l'égalité.

Pour l'adaptation externe, plusieurs options s'offrent également aux gestionnaires.

- La diversification des activités ou leur adaptation au goût du jour est le résultat d'une préoccupation accrue quant aux besoins et préférences en matière de loisir. L'objectif des intervenants est d'assurer un certain degré de fréquentation des installations par la population. Or les activités prédominantes à une certaine époque le sont moins à une autre. On a déjà évogué le cas du baseball. À l'inverse, des activités telles que le soccer, le tai-chi bénéficient d'un nouvel engouement attribuable à des effets de mode, mais aussi à l'expression des préférences des populations issues de l'immigration. L'intérêt pour le basket-ball, particulièrement chez les jeunes, et notamment pour les jeunes noirs, peut apparaître comme une conjonction de ces deux effets. Il en résulte que les intervenants en loisir doivent être à l'écoute pour offrir ces nouvelles activités, voire pour rendre leurs pratiques possibles, si nécessaire en supprimant d'autres activités moins prisées ou en réaménageant les équipements et les terrains.
- P L'aménagement des activités elles-mêmes consiste plutôt à procéder à certains accommodements dans la pratique de l'activité ou dans les horaires de programmation. Cela permet encore une fois de répondre à l'impératif de participation.

Les intervenants peuvent être sensibles aux contraintes particulières de certains groupes pour ajuster leur programmation. Par exemple, ils peuvent programmer une rencontre sportive en évitant qu'elle entre en concurrence avec une fête religieuse ou l'horaire habituel de cours de langue patrimoniale.

Une autre possibilité est de permettre, par exemple, aux jeunes filles de pratiquer un sport avec leur foulard islamique, ne serait-ce que pour maintenir le contact et leur intérêt pour l'activité sportive. Bien entendu, ces accommodements doivent se faire dans le respect des règles de sécurité et des chartes des droits et libertés. Mais dans bien des cas, on peut constater que les accommodements sont possibles (Bosset, 2005). D'ailleurs, l'idée n'est pas de favoriser le repli communautaire bien au contraire. Il s'agit plutôt d'éviter une exclusion de fait et systématique de certains groupes dans les limites d'une contrainte raisonnable.

Les différents registres d'intervention que nous venons de décrire engagent d'une certaine manière des visions et des attitudes différentes face au pluralisme. Sans reprendre le débat bien connu entre assimilation, interculturalisme et multiculturalisme, les intervenants auront toujours à se positionner sur ces questions car les politiques publiques, si détaillées soient-elles, ne leur donneront jamais des balises suffisantes. C'est que, d'une part, la diversité ethnoculturelle est une réalité mouvante que nous découvrons chaque jour. Donc, nous sommes tous dans un processus d'apprentissage collectif continu. D'autre part, le loisir constitue un domaine particulièrement sensible du point de vue de l'affirmation des cultures et des dynamiques de sociabilité qui y sont souvent liées. La prise en compte des contextes locaux spécifiques met à l'épreuve l'expérience et la capacité de jugement des intervenants.

Ainsi, dans le concret de l'action, les intervenants auront à se demander :

Jusqu'où ils sont prêts à aller pour favoriser les échanges interculturels aux dépens de l'affirmation des identités des usagers ?

Quel degré de reconnaissance sont-ils prêts à accorder à la vie communautaire des collectivités culturelles elles-mêmes ?

Quel degré d'accommodement sied à la prise en considération des discriminations éventuelles que peuvent subir des personnes en fonction de leur origine, leur appartenance ethnique ou raciale?

Conclusion

La diversité ethnoculturelle va changer de manière plus ou moins importante la gestion de l'offre de loisir. Et les enjeux de la réussite de ce virage reposent beaucoup sur les compétences interculturelles des différents acteurs.

Mais ce qui est de toute évidence un défi ne doit pas donner lieu à une surpédagogisation de l'action en loisir. Les vertus interculturelles du loisir passent par son caractère ludique et ne résisteront pas à une trop grande formalisation.

Par ailleurs, la multiethnicité grandissante de la population montréalaise doit être vue avant tout comme une opportunité pour un élargissement (diversification) des formes de loisir pour le plus grand bénéfice de la société d'accueil. Le succès croissant du soccer est là pour nous rappeler notre dette envers les immigrants (Germain, 2003).

Ainsi, l'intervention en loisir oscille en permanence entre deux missions qui peuvent sembler contradictoires : le respect des différences et du développement individuel et la promotion de l'intégration sociale par la participation.

Des études sur le processus de concentration ethnique dans les activités sportives suggèrent que ces concentrations sont moins le fait de l'attrait du groupe ethnique qu'une conséquence d'expériences négatives au sein des organismes multiethniques. Cela signifie que nous avons parfois tendance à percevoir le repli communautaire comme un rejet des valeurs et des pratiques de la société d'accueil alors qu'il peut être un moyen de désamorcer les tensions en permettant un « entre soi » temporaire. Pour les intervenants, il s'agit donc de rompre le cercle vicieux de *l'impatience démocratique* (Janssens, 2001).

Références

Bosset, P. (2005). Réflexion sur la portée et les limites de l'obligation d'accommodement raisonnable en matière religieuse. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

Germain, A. (2003). « Les activités ludiques : qui intègre qui ? » dans Latouche, D.(dir), Voulez-vous manger avec moi ? Pratiques interculturelles en France et au Québec. Montréal : Fides, 115-122.

Germain, A., Dansereau, F. et al. (2003). Les pratiques municipales de gestion de la diversité à Montréal. Montréal : INRS-UCS.

Germain, A. et J.E. Gagnon (2003). « L'Autre, là où on ne l'attendait pas... Les lieux de culte des minorités ethnoreligieuses », dans M. Venne (dir), L'Annuaire du Québec 2004, Fidès, 294-301.

Janssens, J. (2001). « Ethnic Divide in Sport ». Communication présentée à la $6^{\rm e}$ Conférence internationale Metropolis, Amsterdam.

Observatoire statistique d'immigration et métropoles (2005). Section faits et chiffres de l'immigration. http://osim.inrs-ucs.uquebec.ca/faits_et_chiffres.htm, page consultée le 20 novembre 2005.

Poirier, C. (2005). L'ethnicité comme ressource politique : partage de l'espace urbain et gestion de la diversité à Montréal et Bordeaux. Montréal, Université du Québec - INRS Urbanisation, Culture et Société et Bordeaux, Université de Bordeaux - Michel de Montaigne, thèse de doctorat non publiée.

Rinaudo, C. (1999). L'ethnicité dans la cité : jeux et enjeux de la catégorisation ethnique. Paris ; Montréal : L'Harmattan, Coll. Logiques sociales.

RÉVISION LINGUISTIQUE ET MISE EN PAGE : MARIELLE LANGLOIS COMMUN

